

# Axe-environnement met au point des EPI vestimentaires certifiés

La PME auboise Axe-environnement a lancé le marché des premiers EPI vestimentaires dédiés à la protection contre les produits phytopharmaceutiques. Pour les agriculteurs et viticulteurs, et plus généralement pour la filière agricole, l'apparition de ces équipements de protection individuelle est une avancée, développée par le bureau d'études de la PME de Romilly-sur-Seine, en partenariat avec un prestataire technique.

Cette gamme baptisée Aegis est la première sur le marché à être certifiée. L'été dernier, la Direction Générale du Travail a émis un avis sur les critères que doivent respecter les vêtements de travail utilisés par les agriculteurs pour se prémunir des conséquences de l'utilisation de ces produits. « Nous travaillons avec les différents organismes préparant les évolutions réglementaires sur ces sujets, ce qui nous permet d'être très réactifs quant à l'intégration de nouvelles normes », précise



D.R.

Damien Sanchez, chargé de communication de l'entreprise. En fait, la mise au point de ces EPI vestimentaires répond à une double problématique. D'une part, moins de 20 % des agriculteurs se protègent efficacement lors de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques. « L'inconfort actuel des vêtements et équipements à leur disposition est une des principales raisons évoquées par ceux



Des vêtements que les agriculteurs et viticulteurs peuvent porter toute la journée et qui sont également efficaces contre les produits phyto, c'est la caractéristique de l'EPI vestimentaire.

qui ne les utilisent pas », fait remarquer Damien Sanchez.

Axe-environnement a donc travaillé sur le confort mais aussi l'esthétique de ces vêtements, tout en s'assurant de leur efficacité sur le plan de la protection. En résumé, l'utilisateur peut porter ces vêtements toute la journée sans être obligé de passer une nouvelle tenue lors de certains traitements. Techniquement, la combinaison et l'ensemble veste/pantalon mis au point par l'entreprise auboise agissent par répulsion des produits phyto, le taux de pénétration étant très bas (0,4 % dans le pire des cas), et ce après une quinzaine de lavages de la tenue. Les matériaux utilisés sont valables, ce qui permet la réutilisation des EPI pendant un certain temps.

## 8 EMPLOIS CRÉÉS EN 2016

Ce qui était au départ une niche fait désormais partie de la stratégie de développement de la PME auboise. En l'espace de cinq ans,

le chiffre d'affaires réalisé par Axe-environnement dans le domaine des équipements de protection individuelle est passé de 80 000 à plus d'1,5 million d'euros. La commercialisation de la nouvelle gamme Aegis, depuis quelques semaines, va renforcer la tendance. L'entreprise dirigée par Émeric Oudin s'est lancée en 2002 en proposant des solutions phyto-environnementales pour le monde agricole, par exemple des stations de lavage et des magasins de stockage.

Depuis son installation à Romilly-sur-Seine, voici un an, la PME connaît une forte croissance de son activité grâce à des innovations diverses tant dans le domaine des objets connectés que des équipements de protection individuelle. Pour répondre à son développement, elle a recruté huit nouveaux collaborateurs en CDI en 2016, portant l'effectif à une trentaine de personnes.